



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Politique vaccinale

Question au Gouvernement n° 3800

Texte de la question

POLITIQUE VACCINALE

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Vatin.

**M. Pierre Vatin.** Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, une fois encore je vous pose une question relative à la politique vaccinale et aux restrictions des libertés liées à la pandémie de coronavirus car, malheureusement, les mots ne vous viennent pas spontanément pour rassurer les Français.

**Plusieurs députés du groupe LR .** C'est clair !

**M. Pierre Vatin.** Vous vous étiez engagé à ce que 4 millions de Français soient vaccinés au 28 février 2021. Or force est de constater qu'à peine plus de 2,7 millions de nos compatriotes le sont. Vous avez manifestement confondu nombre d'injections et nombre de vaccinés, comme certains confondent chiffre d'affaires et bénéfices. *(Sourires sur les bancs du groupe LR.)*

**M. Thibault Bazin.** Excellent !

**M. Pierre Vatin.** Comme toujours, les Français sont laissés dans le flou. Les vaccins continuent d'arriver au compte-gouttes, tout comme les rendez-vous accordés à nos aînés pour une première injection. Deux dames âgées de 85 ans de ma circonscription m'ont appelé ce matin, désespérées. Combien y en a-t-il d'autres à Compiègne, à Crépy-en-Valois et ailleurs en France ?

**M. Pierre Cordier.** Dans les Ardennes aussi !

**M. Pierre Vatin.** Par ailleurs, vous vous êtes enfin rendu compte que les Français âgés de 65 à 75 ans et souffrant de pathologies à risque devaient aussi être vaccinés. À la bonne heure ! Mais combien de temps auront-ils à attendre pour obtenir un rendez-vous ? Les 500 créneaux ouverts à Compiègne cette semaine pourront-ils les satisfaire ? Malgré leurs angoisses bien compréhensibles, évidemment non.

Et puis voilà que la stupeur nous saisit : quatre à six semaines, nous annonce-t-on ! Mais de quoi ? De couvre-feu ? De confinement plus sévère ? Quatre à six semaines avant davantage de liberté...

**M. Maxime Minot.** Croisons les doigts !

**M. Pierre Vatin.** ...ou de stress supplémentaire pour les Français ? Cette nouvelle échéance annoncée sur une base inconnue, comme beaucoup d'autres avant, n'est que source d'angoisse supplémentaire, de lassitude et de découragement pour les Français, de ras-le-bol pour les entreprises en difficulté, d'espairs déçus vis-à-vis de

vaccins qui n'arrivent pas, de divergences majeures entre le Président de la République et votre ministère, de communication hasardeuse et contradictoire au plus haut sommet de l'État. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

**Plusieurs députés du groupe LR** . Eh oui...

**M. le président.** Merci, monsieur le député.

**M. Pierre Vatin.** En un mot, de nouvelles questions sans réponse pour les Français...

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Je suis gêné, car je n'ai entendu que des jugements et non la question qui devait les conclure. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Je vous répondrai donc sur les jugements que vous avez formulés.

**M. Maxime Minot.** On n'entend jamais vos réponses non plus !

**M. Olivier Véran, ministre** . Vous le savez, les personnes âgées de 75 ans et plus peuvent se rendre dans un centre de vaccination pour recevoir une injection d'un vaccin à ARN messenger. Deux ont été validés en France : celui de Pfizer et celui de Moderna. À ce jour, environ 3,3 millions de Français âgés de 75 ans et plus n'ont pas encore reçu de première injection.

**M. Pierre Cordier.** C'est faux !

**M. Olivier Véran, ministre** . Je vous réponds avec précision, monsieur le député. Si vous ne m'entendez pas, c'est dommage, mais les Français, eux, écoutent.

Sur ces 3,3 millions de Français âgés de 75 ans et plus, il sera proposé un rendez-vous à 2 millions d'entre eux au cours du mois de mars – pour la plupart, c'est déjà fait. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non-inscrits.*) S'agissant des 1,3 million de personnes restantes, le rendez-vous aura lieu pendant la première semaine du mois d'avril.

À cela s'ajoute une bonne nouvelle, annoncée hier par la Haute Autorité de santé. Nous pourrions désormais faire bénéficier tous les patients âgés de 50 ans et plus, sans limite d'âge, du vaccin AstraZeneca,...

**M. Pierre Cordier.** Vous n'en avez pas, des vaccins !

**M. Olivier Véran, ministre** . ...dont la Haute Autorité de santé considère qu'il est aussi efficace que les deux à ARN messenger.

Ces vaccins sont disponibles dans nos hôpitaux et chez les médecins généralistes – qui se sont inscrits en nombre pour pouvoir vacciner leurs patients ; ils le seront bientôt dans les pharmacies, grâce au feu vert de la Haute Autorité de santé.

**M. Pierre Cordier.** Dans six mois !

**M. Olivier Véran, ministre** . Au fur et à mesure de l'arrivée des vaccins, les Français seront donc vaccinés.

J'ai annoncé hier qu'au mois de mars...

**M. Sébastien Chenu.** Mais de quelle année ?

**M. Olivier Véran, ministre** . . . nous devrions être en mesure de proposer 6 millions de primo-injections supplémentaires, ce qui portera à 9 millions le nombre de Français qui auront reçu au moins une injection à la fin du mois de mars. Ce chiffre sera supérieur, évidemment, au mois d'avril.

Vous le voyez, tout le monde est mobilisé : élus, soignants, administrations, préfets. Nous avons tous envie d'y arriver, et je suis sûr qu'au fond, vous aussi ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Pierre Vatin](#)

**Circonscription** : Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3800

**Rubrique** : Santé

**Ministère interrogé** : Solidarités et santé

**Ministère attributaire** : Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [3 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 mars 2021](#)